PRÉSENTATION

PETR PAYS DE LA DÉODATIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

PAYS DE LA Déodatie
Pôle d'Équilibre Territorial Rural

ÉDITO

Aurélien Bansept

Président du PETR du Pays de la Déodatie

Madame, Monsieur,
Chers·ères élus.es du Pays de la Déodatie,
Chers·ères habitants.es du Pays de la Déodatie,

Au service de notre territoire, en lien étroit avec les intercommunalités et communes qui le composent, le PETR du Pays de la Déodatie est résolument engagé au quotidien pour notre adaptation au changement climatique : par l'expérimentation, l'expertise, l'innovation, l'accompagnement… Ses équipes forment un véritable cabinet d'ingénierie !

L'actualité de ces dernières années ne cesse de le démontrer, le changement climatique est une réalité aux conséquences significatives pour notre territoire : phénomènes météorologiques violents, dépérissement de la forêt vosgienne, affaiblissement des ressources en eau en particulier potable ou encore incendies en sont l'expression.

Suivant les orientations voulues par les collectivités du territoire, le PETR a pour rôle d'inciter, susciter et d'accompagner le changement entre enjeux économiques, écologiques et sociaux.

Ainsi – et grâce aux nombreux partenariats engagés depuis des années avec les services de l'État, l'Europe, la Région Grand-Est et autres financeurs, que nous nous devons de remercier vivement pour leur soutien – le PETR porte des projets structurants pour lesquels des étapes importantes ont été franchies en 2021, dans cette période inédite de transition post-covid.

Le présent rapport d'activité transcrit donc les principaux événements marquants de cette année 2021, portés au sein des 3 pôles autour desquels s'articule l'action du PETR : rénovation et énergie, transition et adaptation au changement climatique, programme LEADER. Ces quelques mots offrent aussi l'occasion de remercier les personnels du PETR dont l'investissement dépasse le simple cadre professionnel.

L'action de 2021 engage celle de 2022, pas moins impactante, où se préfigurent projet de territoire et conseil de développement pour construire notre avenir au cœur de ce Massif vosgien auquel nous tenons tant.

A votre service, au service du territoire, nous vous souhaitons une lecture mobilisatrice.

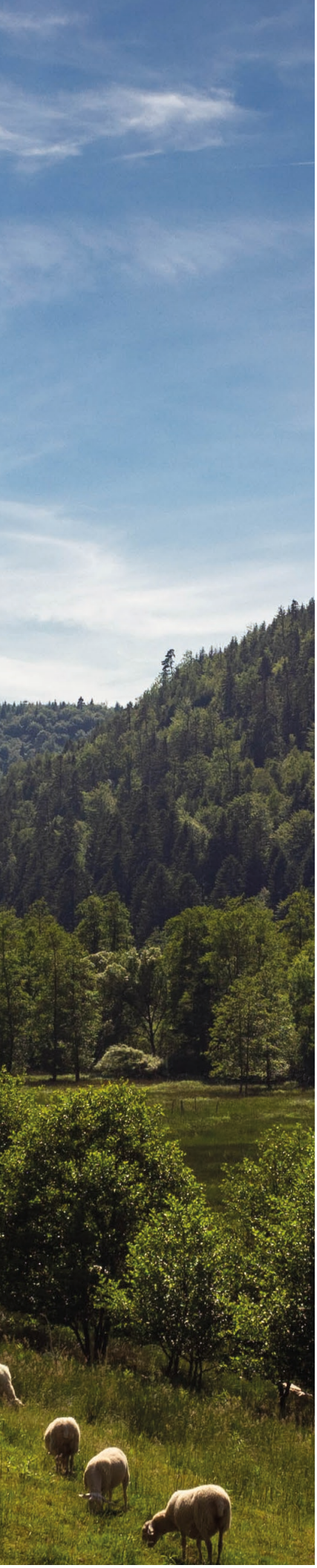

AU SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU PETR

6 **LE PAYS DE LA DÉODATIE**
- Territoire
- Missions et axes d'actions
- Gouvernance institutionnelle
- Équipe technique

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

12 **BUDGET 2021**

13 **RÉNOVATION ET ÉNERGIE**
- Dispositif « Habiter Mieux en Déodatie »
- Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE)

15 **TRANSITION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**
- Trame Verte et Bleue (TVB)
- Alimentation
- Contrat de Transition Écologique (CTE)
- Tourisme - Les Grandes Échappées Vosgiennes (GEV)
- Mobilité durable
- Conseil en Énergie Partagé (CEP)
- Bistrot de Pays
- Défidéo

20 **LEADER**

22 **PERSPECTIVES 2022**

COMMUNICATION DU PAYS

PRÉSENTATION DU PETR

- Territoire
- Missions et axes d’actions
- Gouvernance institutionnelle
- Équipe technique

LE PAYS DE LA DÉODATIE

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de la Déodatie est un établissement public constitué par accord entre plusieurs Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), au sein d'un périmètre d'un même tenant, pour coordonner un projet commun entre des villes petites, moyennes et des territoires ruraux.

Situé majoritairement dans le département des Vosges (3 communes dans le département de la Meurthe et Moselle), en région Grand Est, son périmètre s'étend sur le versant ouest du Massif des Vosges dans un ensemble de monts et de vallées. Un tiers de son territoire est inclus dans le périmètre du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Créé en 1999, le Pays de la Déodatie a vu son territoire évoluer et s'est adapté aux réformes territoriales successives, tout en veillant à maintenir une gourvernance partagée aux services des collectivités.

3 EPCI
119 COMMUNES

106 719 HABITANTS • 1 400 KM² DE SUPERFICIE

76% FORÊTS | 20% SURFACES AGRICOLES | 4% TERRES ARTIFICIALISÉES

Territoire

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

77 COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BRUYÈRES VALLONS DES VOSGES

34 COMMUNES

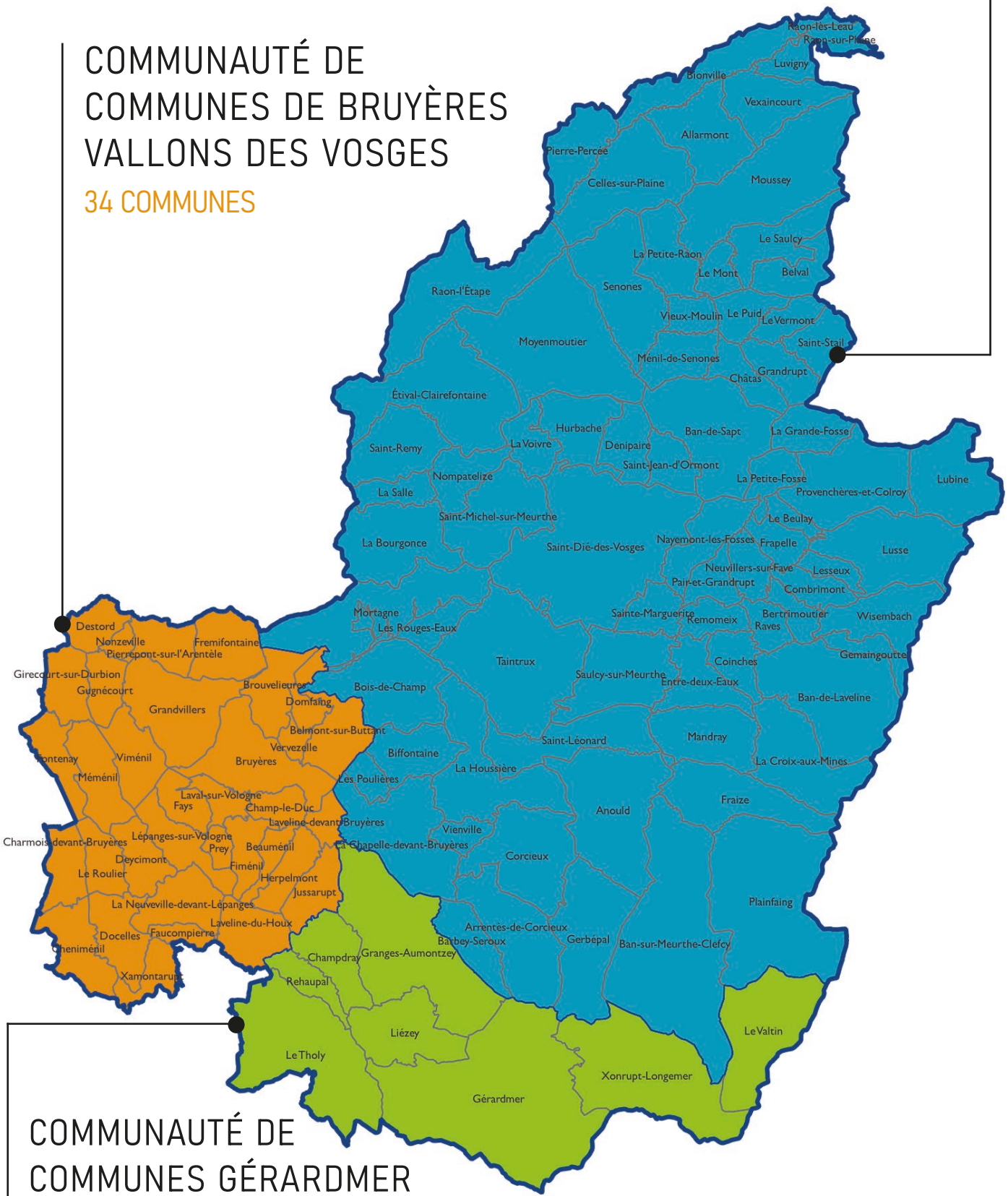

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÉRARDMER HAUTES VOSGES

8 COMMUNES

Missions et axes d'actions

FÉDÈRE • PILOTE • ACCOMPAGNE

Ingénierie Projet Mutualisation Collaboration Service Sensibilisation

3 PÔLES

La mission principale du PETR du Pays de la Déodatie est de fédérer les intercommunalités et leurs communes autour d'un projet de territoire. Il exerce les compétences déléguées par les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale).

L'activité du Pays se structure autour de 3 pôles principaux, comprenant plusieurs domaines de compétences et d'interventions :

- **Développement territorial**

  Accompagne, impulse et sensibilise à la transition écologique et à l'adaptation au changement climatique, à travers la mise en œuvre d'actions telles que le Contrat de Transition Écologique, la trame verte et bleue, le projet alimentaire territorial, l'itinérance pédestre, le conseil en énergie sur les bâtiments publics, la mobilité, la biodiversité, etc.

- **Maison de l'Habitat et de l'Énergie**

  Conseille, oriente et accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique, avec pour objectifs de faire des travaux d'économies d'énergies et d'amélioration de l'habitat (aides financières, montage et suivi de dossiers d'aides, conseils techniques, etc.).

- **LEADER** *(Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale)*

  Mobilise, accompagne et instruit des dossiers de financements Européens pour soutenir des actions s'inscrivant dans une stratégie locale cadrée par le programme européen de développement rural.

Gouvernance institutionnelle

BUREAU / INSTANCE DE PILOTAGE

Aurélien Bansept
Président

Référent : Biodiversité
Maire d'Étival-Clairefontaine

Virginie Gremillet
1ère Vice-Présidente

Référente : LEADER
Maire de Lépanges-sur-Vologne

Denis Henry
2ème Vice-Président

Référent : Tourisme / Bistrots de Pays / Défidéo
Maire de Raon-sur-Plaine

Denis Masy
3ème Vice-Président

Référent : Transition écologique et énergétique
Maire de Bruyères

Dominique Chobaut
4ème Vice-Présidente

Référente : Habitat
Adjointe à Saint-Dié-des-Vosges

Pierre Imbert
5ème Vice-Président

Référent : Santé et social
Adjoint à Gérardmer

CONSEIL SYNDICAL

Le PETR du Pays de la Déodatie, en tant que syndicat mixte fermé, est administré par un Conseil Syndical réunissant 24 représentants des EPCI membres.

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

- Serge Alem - *Maire du Ban-de-Sapt*
- Aurélien Bansept - *Maire d'Étival-Clairefontaine*
- Christian Caël - *Maire de Corcieux*
- Delphine Ducret - *Adjointe à Moyenmoutier*
- Brigitte Henri - *Ajointe à Saint-Dié-des-Vosges*
- Denis Henry - *Maire de Raon-sur-Plaine*
- Claude Kiener - *Conseillère municipale de Saint-Dié-des-Vosges*
- Françoise Legrand - *Conseillère municipale de Saint-Dié-des-Vosges*
- Laurent Parisse - *Maire de Lubine*
- Charline Prince - *Maire de Frapelle*
- Dominique Chobaut - *Adjointe à Saint-Dié-des-Vosges*
- Fanny Wagner - *Adjointe à Saulcy-sur-Meurthe*

Communauté de Communes Bruyères Vallons des Vosges

- Marie-José Dartois - *Adjointe à Jussarupt*
- Virginie Gremillet - *Maire de Lépanges-sur-Vologne*
- Michel Houot - *Maire de Destord*
- Claude Husson - *Maire de Pierrepont-sur-l'Arentèle*
- Denis Masy - *Maire de Bruyères*
- Jean-Louis Mentrel - *Maire de Champ-le-Duc*

Communauté de Communes Gérardmer Hautes-Vosges

- Bernard Gardez - *Maire de Réhaupal*
- Pierre Imbert - *Adjoint à Gérardmer*
- Anicet Jacquemin - *Maire de Le Tholy*
- Elisabeth Klipfel - *Maire de Champdray*
- Frédéric Thomas - *Maire de Granges-Aumontzey*
- John Voinson - *Maire de Le Valtin*

Équipe technique*

**organigramme au 01/09/2022*

Direction
Johanna Ansel
Directrice

Secrétariat
Isabelle Bertrand
Secrétaire-Comptable

Projet de territoire
Axel Dessevre
Chargé de mission projet de territoire et concertation locale (Contrat VTA)

Communication
Fanny Mours
Chargée de communication

Développement territorial
- **Maud Dabry** — Coordinatrice de Pôle, Chef de projets
- **Pauline Barrier** — Chargée de mission Trame Verte et Bleue
- **Fleur Mattio** — Chargée de mission Adaptation au changement climatique
- En cours de recrutement — Conseiller en Énergie Partagé
- **Clémentine Klein** — Gestionnaire Certificats d'Économies d'Énergie
- **Sophia Leudihac** — Chargée de mission Itinérances Pédestres
- **Corinne Clasquin** — Chargée de mission Alimentation
- **Maxime Berque** — Chef de projet Avenir Montagne
- **David Zimmermann** — Facilitateur clauses sociales

LEADER
- **Pierrick Royer** — Animateur LEADER
- **Maude Grandeury** — Gestionnaire LEADER

Maison de l'Habitat et de l'Énergie
- **Olivier Thil** — Coordinateur de Pôle
- **Stéphanie Ganço** — Agent d'accueil MHE
- **Cécile Abraham** — Chargée d'opérations financières
- **Thierry Coutelot** — Animateur technique et financier
- **Morgane Rapebach** — Animatrice technique et financière
- **Éléonore Dolmaire** — Animatrice technique et financière
- **Simon Duchêne** — Conseiller France Rénov'
- **Marie-Lou Moro** — Conseillère France Rénov'

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

- Budget 2021
- Rénovation et énergie
- Transition & adaptation au changement climatique
- LEADER
- Perspectives 2022

BUDGET 2021

Le budget primitif 2021 s'élève à 1 992 446 € en section de fonctionnement et à 5 715 501€ en section d'investissement. L'investissement concerne essentiellement les travaux réalisés pour le compte des particuliers dans le cadre du dispositif Habiter Mieux en Déodatie (HMD).

En clôture d'exercice, le Compte Administratif, présentait un excédent de fonctionnement de 607 492€ et un déficit d'investissement de 761 814€ pour un résultat global de -154 322€. Le déficit d'investissement s'explique par le décalage entre l'avance de trésorerie pour des travaux engagés par la Maison de l'Habitat et de l'Énergie et la perception des recettes (subventions). Ce décalage contraint le PETR à mobiliser une ligne de trésorerie chaque année.

En 2021, la masse salariale du Pays est de 16,24 ETP.
Depuis 2015, la cotisation au PETR est de 2,50€ par habitant et depuis 2018 de 1,45€ pour la cotisation Maison de l'Habitat et de l'Énergie.

DÉPENSES

Direction générale - Frais de structure	5%	168 257,63 €
Pôle Développement Territorial	13%	427 970,00 €
Pôle LEADER	3%	86 425,00 €
Pôle Maison de l'Habitat et de l'Énergie	79%*	2 501 012,00 €*

* % et montant comprenant l'avance de financement sur les dossiers de travaux

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

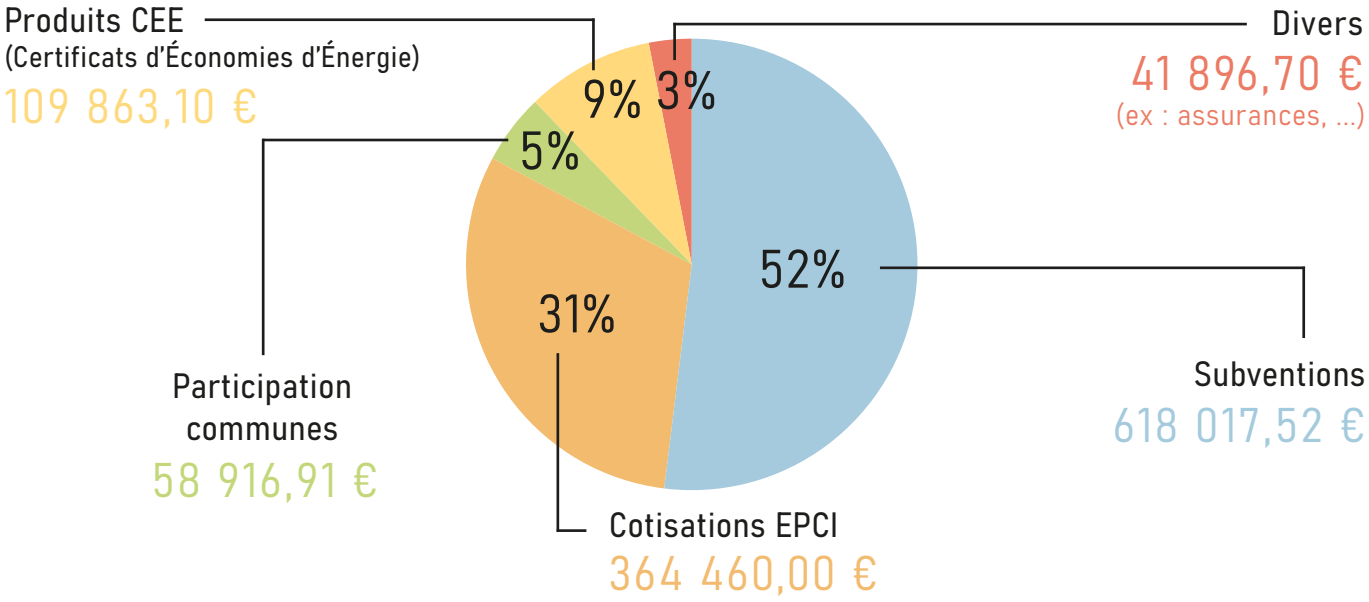

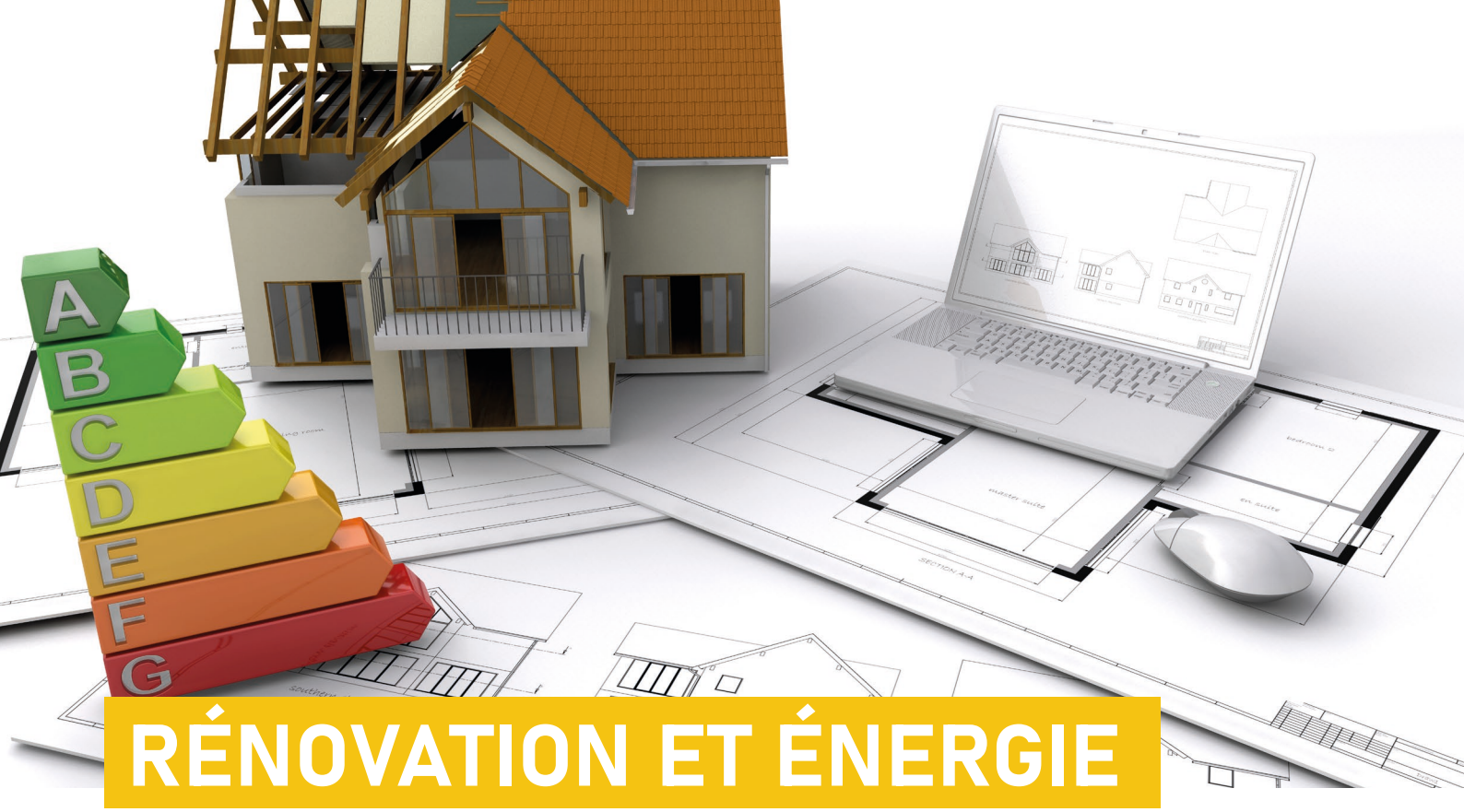

RÉNOVATION ET ÉNERGIE

La Maison de l'Habitat et de l'Énergie (MHE) - guichet unique de la rénovation énergétique sur le territoire - conseille, oriente et accompagne les particuliers dans leurs projets de travaux d'économies d'énergies et d'amélioration de l'habitat (choix des matériaux, conseils techniques, vérification des devis, informations sur les dispositifs de financements, montage des dossiers d'aides, etc).

DISPOSITIF « HABITER MIEUX EN DÉODATIE »

Le dispositif « Habiter Mieux » est un programme de lutte contre la précarité énergétique initié par l'ANAH (Agence NAtionale de l'Habitat), qui accompagne les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique. Il s'adresse aux ménages dits « très modestes » et « modestes ».

Dans le cadre de ce dispositif et à l'échelle du territoire de la Déodatie, les propriétaires éligibles sont pris en charge de manière globale, jusqu'à la clôture de leur dossier de subventions : vérification de l'éligibilité du ménage et du projet de rénovation, audit thermique, conseils techniques, vérification des devis et factures, montage administratif et financier du dossier, suivi et versement des aides financières aux entreprises.

En effet, le PETR du Pays de la Déodatie a mis en place un système de préfinancement des aides qui permet aux propriétaires de n'avoir que leur reste-à-charge à financer : l'ensemble des subventions publiques est collecté par le PETR pour le compte du particulier et reversé directement aux entreprises. Le particulier n'a rien à avancer.

Ce principe de financement fait le succès du programme, avec plus de 1 300 dossiers financés, pour un montant de travaux générés de plus de 28 millions d'euros.

Durant l'année 2021, l'un des principaux enjeux a été d'adapter les méthodes de travail face à l'émergence d'un dispositif national « complémentaire » (Ma Prime Rénov) : En tant que service public, les agents se doivent de conseiller et orienter le propriétaire sur ce qui est le plus intéressant pour lui, y compris en articulant différents dispositifs existants pour maximaliser le financement.

778 repérages

130 dossiers validés

3 487 385€ de travaux éligibles financés

2 216 949€ de subventions publiques

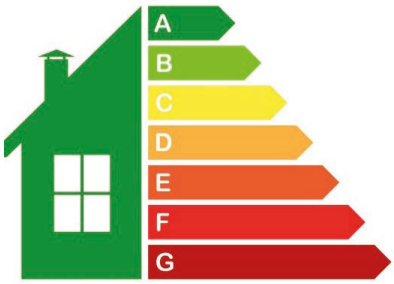

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (SARE)

Dans le but de cibler tous les propriétaires, y compris ceux qui ne sont pas éligibles aux aides de l'ANAH, le PETR du Pays de la Déodatie a lancé un guichet unique de la rénovation énergétique, afin que tous les types de publics puissent bénéficier de conseils et d'accompagnements, qu'ils soient administratifs, techniques ou financiers.

Le service SARE, dispositif régional, offre différents niveaux de conseils, selon les besoins et le projet de travaux des particuliers : conseils dits « de base » (technique, aides financières existantes, administratif, etc), visites à domicile, voire de maîtrise d'oeuvre ou audits thermiques.

Labellisés « Conseillers France Rénov' », les deux agents du dispositif peuvent également accompagner des particuliers dans le montage de leurs dossiers de subventions « Ma Prime Rénov » et des « Certificats d'Économies d'Énergies ».

830 appels pour des conseils

333 rendez-vous avec nos conseillers

14 audits énergétiques réalisés

68 accompagnements MaPrimeRénov / CEE

115 postes de travaux subventionnés

405 347€ de subventions MaPrimeRénov

271 435€ de subventions CEE

TRANSITION & ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Pays de la Déodatie se mobilise et s'engage en faveur de la transition et l'adaptation au changement climatique sur le territoire. Il apporte ses diverses compétences et son expertise aux collectivités, ainsi qu'aux acteurs économiques et associatifs, afin de répondre aux besoins et aux enjeux du territoire avec de nombreuses actions.

En 2021, le Pays de la Déodatie a construit et signé le **Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)**, avec l'État et la Région. Il s'agit d'un outil transversal au service de la relance et de la reconquête des territoires. L'objectif est de mutualiser un accompagnement technique et des financements autour des projets prioritaires et structurants du territoire.

Conjointement avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, un **contrat « Eau et Climat » (CTEC)** a été signé en septembre avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.
Il s'agit d'un accord négocié pour fédérer les acteurs du territoire autour des enjeux de la politique de l'eau et de la biodiversité. Il permet d'assurer une visibilité financière sur 4 ans. 1 200 000 € d'aides prévisionnelles ont été identifiés pour le PETR.

TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

Afin d'aider à la déclinaison locale de cette mesure environnementale sur le territoire, le Pays de la Déodatie, en partenariat avec le Pays de Remiremont et de ses Vallées, accompagne techniquement et administrativement les acteurs locaux à travers la réalisation d'un diagnostic cartographique et d'un plan d'actions.

Depuis 2020, le Pays travaille sur l'opportunité de déployer les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) pour le maintien des prairies permanentes à hautes valeurs environnementales en proposant un soutien financier aux exploitants agricoles.

→ ***3 études finalisées et valorisées*** *(trame humide, équilibre sylvo-cynégétique et vulnérabilité des systèmes herbagers.)*

→ ***1 étude en cours*** *(vulnérabilité de la filière forêt-bois).*

→ ***Accompagnement*** *de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges dans son document d'urbanisme pour l'intégration de la TVB.*

→ ***5 animations*** *grand-public et élus.*

ALIMENTATION

Suite à la labellisation « Projet Alimentaire Territorial (PAT) en émergence » en 2021, le PETR du Pays de la Déodatie et ses EPCI souhaitent se doter d'outils opérationnels pour la mise en place de ses actions.

Le diagnostic territorial a permis d'identifier le besoin de diversifier et d'augmenter la production agricole locale pour pouvoir relocaliser l'alimentation du territoire. Pour ce faire, un préalable est de connaitre les productions et la commercialisation, le foncier et les moyens de mobilisation.

En 2021, le Pays a été lauréat de 2 appels à projets permettant de lui apporter les moyens

nécessaires à la réalisation de son ambition, notamment par l'embauche d'un chargé de mission dédié, le financement d'une opération de mobilisation du foncier et la création d'un observatoire des flux en circuits courts.

→ ***124 000 € d'aides financières*** *sur 3 ans.*

→ ***4 actions d'accompagnement*** *de la Restauration Hors Domicile : Ateliers de sensibilisation, accompagnement d'une opération pilote, sensibilisations scolaires, groupes de travail gestionnaires.*

CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CTE)

Ce contrat signé en 2020 a pour objectif de porter la stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique.

L'année 2021 a permis de finaliser et restituer l'étude de vulnérabilité globale du territoire au changement climatique, et de définir 5 nouvelles actions d'adaptation au changement climatique :

- ***Action 1 :*** Mise en place d'un label éco-défis sur l'adaptation ;
- ***Action 2 :*** Création de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) ;
- ***Action 3 :*** Réalisation d'un parcours de formations pour accompagner les acteurs socio-professionnels touristiques ;
- ***Action 4 :*** Conception d'une étude sur la fréquentation touristique des sites naturels du territoire ;
- ***Action 5 :*** Accompagnement de 4 communes pilotes aux économies d'eau.

Afin de pouvoir valoriser au mieux la démarche, un plan de communication sur 3 ans a été élaboré.

→ ***16 socio-professionnels touristiques*** *se sont formés sur les impacts du changement climatique et les leviers d'adaptation pour la forêt, ses fonctions et usages.*

→ ***17 communes ont organisé des évènements de sensibilisation à la pollution lumineuse*** *(Jour de la Nuit) - Environ 500 personnes présentes.*

TOURISME - LES GRANDES ÉCHAPPÉES VOSGIENNES

Le projet des Grandes Échappées Vosgiennes consiste en la structuration d'un réseau d'acteurs et de professionnels du tourisme autour de 3 itinéraires GR® de Pays afin de favoriser un développement touristique durable du territoire.

En 2021, de nombreuses actions de communication ont été déployées : création d'un plan de communication, création du nom des Grandes Échappées Vosgiennes (GEV), lancement des réseaux sociaux et animation, jeu concours photo, constitution d'une banque photos, création d'un kit de communication, insertions publicitaires, participation au FIG.

La préparation de la réédition du Topoguide « Grandes Échappées Vosgiennes - Sur les chemins de la ligne bleue » a été réalisée afin d'assurer sa sortie en Mai 2022.

→ ***96 partenaires*** *signataires de la charte d'engagement des GEV.*

→ ***Lancement et animation de 3 pages réseaux*** *(Facebook, Instagram et LinkedIn).*

→ ***Développement d'un partenariat*** *avec le Massif des Vosges et La Malle Postale, pour la mise en place d'un service de transport de bagages sur les GEV.*

MOBILITÉ DURABLE

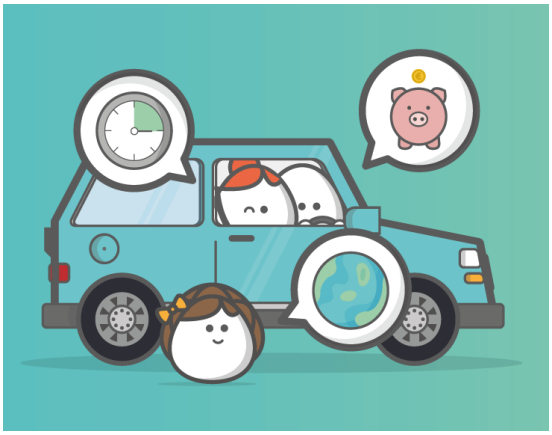

Le Pays accompagne techniquement les projets de mobilité durable sur son territoire, notamment en 2021 par le démarrage de l'expérimentation AcoTÉ coportée avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, consistant en la création de lignes de covoiturage.

Plus de 1000 personnes ont répondu à l'enquête qui a permis de faire émerger trois tracés de ligne.

→ ***Animation*** *pour la 6ème année, des défis « Au boulot, j'y vais autrement ! » et « A l'école, j'y vais à vélo ! » : 12 structures inscrites avec plus de 230 participants, dont 2 premiers établissements scolaires.*

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)

Depuis 2018, le Pays propose à ses collectivités un service de conseil en énergie. Le principe est de permettre aux communes de se doter des moyens de maitriser leurs consommations et dépenses d'énergie en partageant les compétences d'un technicien.
Le Pays propose d'accompagner les communes dans la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) générés par les travaux de rénovation énergétiques entrepris.

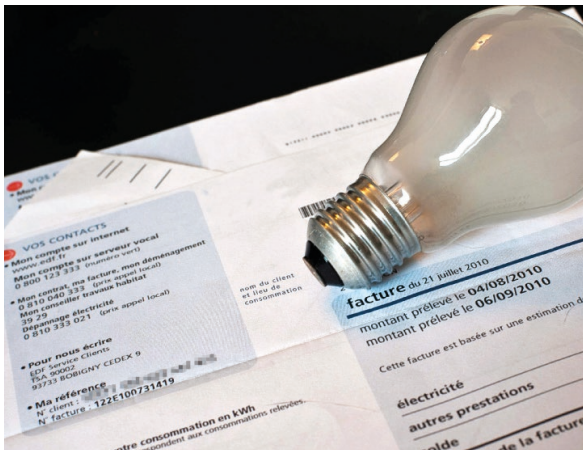

En 2021, le Pays a été lauréat de l'appel à projet ACTÉE-MERISIER permettant d'inciter les communes membres du programme à engager la rénovation énergétique de leurs 32 écoles, faisant notamment suite à la finalisation d'une étude sur le confort thermique dans les écoles.

→ ***Accompagnement de 16 communes*** *dans le cadre du service CEP +* ***3 nouvelles communes*** *adhérentes au service*

→ ***Valorisation de CEE: 109 860€ pour les communes et 22 614€ pour le PETR,*** *en 2021.*

BISTROT DE PAYS

L'opération Bistrot de Pays® a pour objectif de soutenir et de valoriser les cafés-restaurants de village pour contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural. Depuis 2013, le Pays compte 3 établissements labellisés Bistrots de Pays sur le territoire.

En 2021, les visites de renouvellements du label Qualité Tourisme des Bistrots ont dû être repoussées à l'année suivante, compte tenu des conditions sanitaires.

DÉFIDÉO

Projet lancé en 2010, le Pays aide les communes à s'équiper en défibrillateurs automatiques externes (DAE) et offre un service de suivi pour les consommables et la maintenance. A ce jour ce sont 126 défibrillateurs installés sur 82 communes du territoire.

→ ***28 nouveaux DAE*** *installés et* ***14 nouvelles communes*** *engagées dans l'opération en 2021.*

LEADER Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale

Le Groupe d'Actions Locales (GAL) du PETR du Pays de la Déodatie accompagne des porteurs de projets du territoire (publics, économiques, associatifs) afin de mobiliser des fonds européens LEADER. Ce programme de financements a pour objectifs - entre autres - de soutenir et développer des actions innovantes s'inscrivant dans une stratégie locale définie selon les besoins et enjeux du territoire.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE EN PLACE !

Le GAL du PETR du Pays de la Déodatie a poursuivi son action par l'instruction des dossiers, l'accompagnement des porteurs de projets et l'organisation de 4 comités de programmation auxquels participent une vingtaine de membres.

Cette année a été marquée par le renouvellement de l'équipe technique : Pierrick ROYER a été recruté le 1er juillet en tant qu'Animateur LEADER, et Maude GRANDEURY, en qualité de gestionnaire LEADER, le 27 octobre.

Après formations et transfert de dossiers, l'équipe LEADER est maintenant au complet et opérationnelle pour accompagner au mieux porteurs de projets publics et privés

DES PROJETS QUI ÉMERGENT

En 2021, 40 nouveaux porteurs ou projets ont été accompagnés par l'équipe du GAL pour la réflexion, la complétude de leurs dossiers et le suivi de leurs projets.

Sur ces nouveaux contacts :

- 19 ont déposé une lettre d'intention avec la demande préalable,
- 6 sont inéligibles et ont été si possible réorientés sur d'autres fonds européens ou autres aides publiques,
- 15 doivent conforter leur projet.

Parmi les 96 dossiers traités au cours de la programmation actuelle, au 31 décembre 2021 nous recensons 65 dossiers conventionnés dont 45 sont payés.

NOMBRE DE DOSSIERS PAR STADE ET ANNÉE

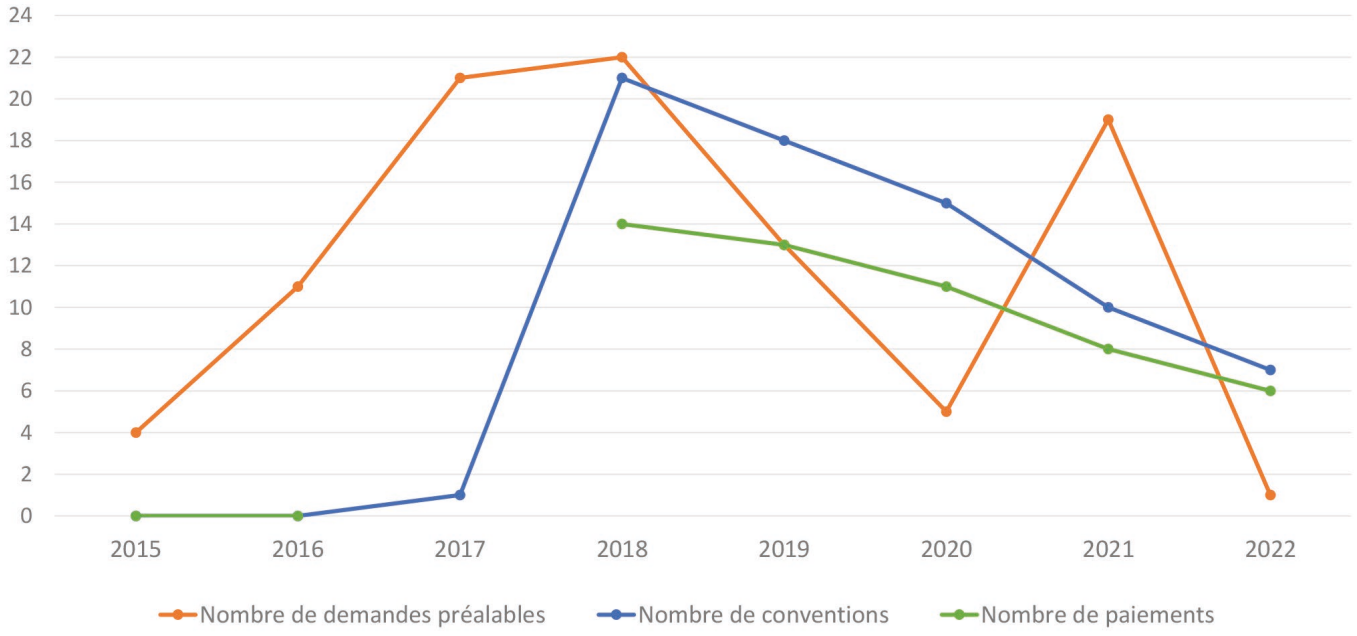

MONTANT DES DOSSIERS PAR STADE ET ANNÉE

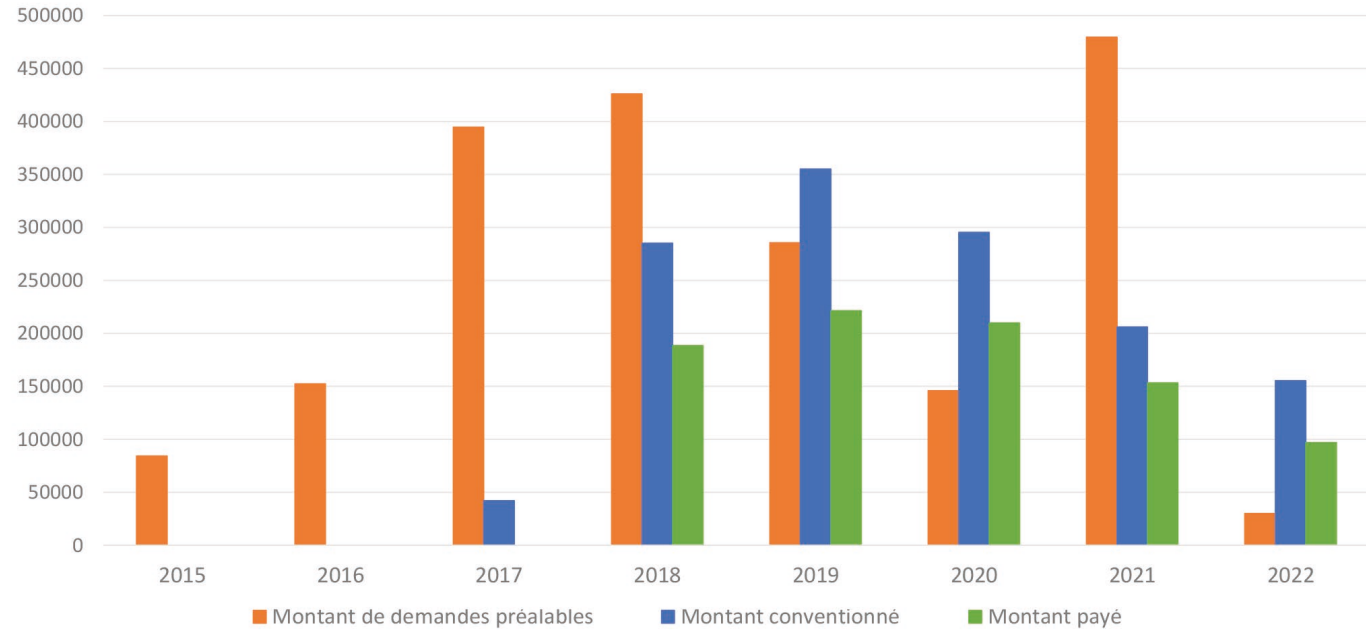

PERSPECTIVES 2022

Le PETR accueille en 2022, la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges. Le lien entre les intercommunalités et l'extension des actions en cours seront prioritaires.

- Le dispositif « Habiter Mieux » évolue en « MaPrimeRénov' Sérénité », au 1er Janvier 2022 ; l'activité des agents de la MHE devra être réorganisée pour s'adapter aux différentes évolutions des dispositifs d'aides.

- Le PETR du Pays de la Déodatie va engager l'élaboration de son projet de territoire, afin de définir sa feuille de route pour les prochaines années et remobiliser un Conseil de développement pour favoriser la concertation locale.

- L'installation de la mission « Avenir montagne » en septembre 2022, permettra d'accompagner les porteurs de projets touristiques dans leur adaptation au changement climatique.

- Afin de pouvoir réengager un projet de SCoT (schéma de cohérence territoriale), il sera proposé aux EPCI de valider un nouveau périmètre correspondant au PETR du Pays de la Déodatie. Le PETR dispose déjà la compétence d'élaboration du SCoT.

- Outre la gestion courante du programme LEADER, l'année 2022 sera dédiée à l'évaluation de la programmation 2014 – 2022 ainsi qu'à l'élaboration de la candidature du PETR pour la programmation 2023 – 2027.

COMMUNICATION DU PAYS

FACEBOOK
@paysdeodatie

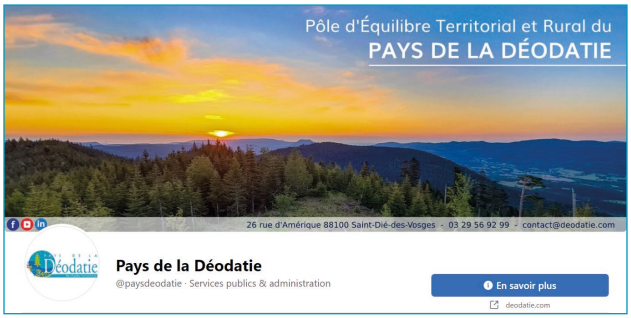

YOUTUBE
@Pays de la Déodatie

LINKEDIN
@Pays de la Déodatie

LE PAYS DE LA DÉODATIE PARTAGE SES ACTUALITÉS SUR SES **RÉSEAUX SOCIAUX** !

ABONNEZ-VOUS AUSSI AUX **NEWSLETTERS MENSUELLES** !

(SUR : WWW.DEODATIE.COM)

PETR DU PAYS DE LA DÉODATIE

MAISON DE LA SOLIDARITÉ
26 RUE D'AMÉRIQUE
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

03.29.56.92.99
CONTACT@DEODATIE.COM
WWW.DEODATIE.COM

NOUS SUIVRE SUR :

Ne pas jeter sur la voie publique

Photos ©Freepik - Pays de la Déodatie - Julia Cadic - Valentin Thevenin - Fleur Mattio - Sophie Speller